

Ouagadougou, le 01 FFV 2023

N° 23-00175 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom
suit, est déclaré admis au concours professionnel de recrutement
de trois (03) élèves Technologistes Biomédicaux, session 2022.

Il s'agit de :

TECHNOLOGISTES BIOMÉDICAUX

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NANA ADAMA	312362J	B8971304	01/01/91

Arrêté la présente liste à 1 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TIENDREBEOGO SOULEYMANE	312347G	B8615937	15/10/91
2°	GUINGUERE IBRAHIM	283231H	B14793306	14/03/88

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général




Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat